

césure intervenant après le 4^e et après le 8^e pied. Il cite comme exemple, le vers de Banville :

Elle filait pensivement la blanche laine

Boschot voudrait qu'on adoptât cette forme de l'alexandrin ternaire, toutes les fois qu'on en aurait besoin. Il ne s'agirait pas, bien entendu, de négliger ou d'abandonner l'alexandrin binaire, mais de le mêler au ternaire pour obtenir par là des effets prosodiques puissants. Ronsard, Hugo, Racine, La Fontaine, Leconte de Lisle s'en sont parfois servis avec bonheur. Pourquoi ne pas les imiter ?

La deuxième réforme projetée par Adolphe Boschot porte sur l'*hiatus*. Mais ici, à proprement parler, ce n'est pas d'une réforme qu'il s'agit. L'*hiatus*, toute la Pléiade en acceptait l'usage, et je ne sais pas ce qu'on trouve de choquant à des vers comme ceux-ci :

Pourquoi, farouche, fuis-tu outre
Quand je veux approcher de toi.

(Ronsard)

Elle (la Muse) a perpétué ta gloire...
Et a fait égale aux dieux
L'éternité de ta mémoire.

(*id.*)

Ce qui est ferme est par le Temps détruit,
Et ce qui fuit au Temps fait résistance.

(du Bellay)

On donne à l'officier les droits de son office,
On donne au serviteur le gain de son service,
Et au docte poète on donne le laurier.

(*id.*)

Je pourrais trouver des hiatus chez Jodelle, Baïf et autres. Mais à quoi bon multiplier les citations ? En somme, ce n'est point parce que Malherbe et Boileau, avec leur